



Fabienne Sents

URBANISME : UNE MÉTHODE À REVOIR

L'aménagement urbain alimente de nombreuses discussions, souvent passionnées, et qui comme toute question complexe est aussi l'occasion d'approximations.



Laurent Godard

Dans ce cadre, la présentation au conseil municipal de juin 2025 du rapport triennal relatif à l'artificialisation des sols (ZAN), et du programme local de l'habitat du Pays Voironnais (PLH) permet de mieux comprendre les enjeux de l'urbanisation future de notre commune.



Cécile Frolot

En lien, 2 délibérations ont été prises pour la mise en place d'un périmètre d'étude sur le secteur des Rayettes, et sur l'écriture d'un plan-guide des "enjeux et orientations de développement du quartier du Chevalon" par l'Agence Grenobloise d'Urbanisme (AURG).



Damien Puygenier

Dans le cadre de la loi ZAN, Voreppe ne doit pas consommer plus de 14 hectares sur la période de 10 ans 2021-2031, puis 7 ha les dix années suivantes pour arriver à 0 ha en 2050.



Guillaume Bras

Or les nombreuses constructions de ces dernières années ont déjà consommé 7,4 ha en 3 ans.

C'est pourquoi il est essentiel de repenser dès à présent l'évolution de notre commune pour les années à venir.

Les 2 délibérations prises offrent à la municipalité un répit face aux demandes des promoteurs, avant d'engager une réflexion plus globale sur les zones à urbaniser à court, moyen et long termes. Celle-ci devra s'inscrire dans une modification du PLU dès 2028, date imposée par la loi.

Est-ce à dire que l'on ne pourra plus construire du neuf ? Non, les particuliers pourront toujours détacher des lots sur leur terrain pour de nouvelles constructions et les zones déjà construites pourront être réaménagées notamment par des démolitions-reconstructions.

Le nouveau PLH, en imposant un pourcentage de logements à réhabiliter plutôt qu'à construire (10 % pour Voreppe), s'inscrit pleinement dans cette démarche d'économie d'espace.

Beaucoup voient dans le ZAN une contrainte ; voyons-le plutôt comme une chance de repenser la Ville.

Réduire la vacance des logements, réhabiliter, repenser les constructions, leur intégration à l'existant, les déplacements, la place de l'économie, des commerces et des services : autant de chantiers importants pour les années à venir qui impacteront notre commune.

Ajoutons à cela la capacité à vivre dans le cadre du changement climatique (que nous avons encore subi cet été) : végétalisation, véritables îlots de fraîcheur, dé-minéralisation...

Au-delà des dispositions réglementaires, c'est bien une vision globale de la vie quotidienne qu'il faut avoir pour adapter efficacement l'urbanisme de notre commune.

Agir en réaction comme aujourd'hui ne suffit pas, ne suffit plus.

Toutes ces évolutions devront se faire avec les habitants pour que Voreppe reste une ville dynamique, accueillante et vivable pour tous.

Le groupe VoreppeAvenir

Retrouvez toutes nos interventions sur VoreppeAvenir.fr

PAS DE PAUSE D'ÉTÉ POUR LES SERVICES AUX VOREPPINS

Durant les mois d'été les élus et les services municipaux sont restés au service des Voreppins. Que ce soit pour animer l'été des plus jeunes, pour vous informer sur la vie locale ou pour réaliser les travaux d'amélioration dans nos équipements, moins sollicités à cette période.



Ainsi, près de 760 000 € ont été investis pour améliorer l'informatisation des écoles, améliorer les performances énergétiques de l'espace Vial, poursuivre le désamiantage de la résidence Charmille, ou encore vérifier et sécuriser les installations dans les bâtiments recevant du public.

Nos services techniques sont également fiers d'avoir concrétisé la cour d'école « révée » par les élèves et les enseignants de l'école Stendhal. Un projet exemplaire d'écoute des usagers et de transition écologique.

Courant septembre, ce sont les aménagements de sécurité dans le quartier de Volouise qui seront engagés, dans le cadre de notre démarche « Ville prudente ».

Mais le travail qui ne se voit pas est tout aussi important : dans les bureaux, la mobilisation pour faire avancer les projets ne s'est pas arrêtée : le suivi du chantier de réhabilitation de nos églises, la préparation de l'exposition pour présenter aux Voreppins, à la rentrée, les principes d'aménagement du nouveau visage de la future place Armand-Pugnot, la préparation de la modification n°4 du PLU, dont l'enquête publique aura lieu du 8 septembre au 8 octobre.

C'est dans cet esprit également que nous portons une attention particulière au quartier du Chevalon. Nous engageons, en nous appuyant sur l'expertise de l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, la réalisation d'un plan-guide ambitieux, document de planification stratégique pour faire de ce secteur à enjeux un vrai pôle structurant du Voreppe de demain : liaisons douces, commerces, friche Vicat, agriculture locale, rien n'est laissé au hasard.

Celle-ci s'inscrit dans le sillage de l'Acte II des États Généraux, qui a permis de traduire la parole citoyenne en orientations concrètes. Moins d'asphalte, plus de liens humains, un urbanisme sobre et durable : c'est notre cap pour les années à venir.

À Voreppe, nous ne nous contentons pas de gérer l'instant. Nous faisons le choix du sens, du long terme, du collectif. C'est cette ambition que nous portons, avec vous et pour vous.

Nous vous souhaitons une très bonne rentrée, pleine d'énergie et de projets.

Vos élus de Vivons Voreppe 2020